

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Extrait des procès-verbaux du Sénat, le mardi 17 février 1970:

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*),

Que le nom de l'honorable sénatrice Kinnear soit ajouté à la liste des sénateurs qui font partie du Comité spécial du Sénat sur les moyens de communication de masse.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Extrait des procès-verbaux du Sénat, le mardi 3 mars 1970:

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Denis, C.P.,

Que le nom de l'honorable sénateur Langlois soit rayé de la liste des sénateurs qui font partie du Comité spécial du Sénat sur les moyens de communication de masse.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,
ROBERT FORTIER.

COPIE CONFORME

Le secrétaire du Comité,
Thais Bonnard